

Territoire Cergy Vexin

13 rue de la Pompe CS 98449 95807 Cergy-Pontoise Cedex

Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Service Instructeur - Droit des sols Hôtel d'Agglomération - Parvis de la Préfecture

BP 80309 95027 CERGY PONTOISE

A l'attention de Madame LACOMBE

N/Réf.: XS/CP/22.486

Dossier suivi par Xavier Salomon

Objet: **Dossiers PC 95572 22U0036 et PC 95218 22U0013**

Demandeur : SIGMA CERGY-PONTOISE - 11 avenue du Gros Chêne à ST OUEN

L'AUMONE et ERAGNY-SUR-OISE

Madame,

Nous avons l'honneur de vous transmettre, ci-dessous, notre avis concernant la demande de permis de construire citée en objet.

> Branchement d'eau potable :

Le projet pourra être alimenté en eau potable à partir de la canalisation publique DN 300 mm en Fonte située à proximité.

Il conviendra de prendre contact avec nos services pour vérifier l'adéquation des capacités du réseau avec les nouveaux besoins qu'il vous appartient de définir.

A titre indicatif, la pression est d'environ 5 à 7 bars en statique. Si cette pression est insuffisante pour alimenter l'opération, le demandeur devra prévoir l'installation d'un surpresseur dans son projet.

Un rendez-vous sur place avec nos services devra avoir lieu pour établir le métré de branchement nécessaire à l'établissement du devis.

Les prescriptions en matière de défense incendie du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Val d'Oise pourront induire des travaux de renforcement ou d'extension de réseau à la charge du demandeur.

Nous vous remercions de bien vouloir faire figurer sur l'arrêté d'autorisation le principe du paiement ultérieur par le pétitionnaire du raccordement de la future construction au réseau public d'eau potable.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Hubert HALLOUIN

Directeur du Verritoire

Région IIe de France 28 Bd de Pesaro – 92000 NANTERRE Tél. : 01 55 67 60 00 www.cyodirect.fr

P.J.: Extrait de plan

Une société de Veolia Eau S.N.C. au capital de 10 000 Euros

504 838 384 RCS Paris

